Belgique - België
P.P.
6700 Arlon 1
BC 0488

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 300 exemplaires

N°71

3e trimestre 2015

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Le coin des associations 1
Syndrome du manque de nature chez les enfants 2
Les prochaines activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert 3
VallEnergie, objectifs atteints 4
Rencontre linguistique pour 160 écoliers de la vallée B & L 5
En direct de la ferme : Bennes, citernes et tracteurs 6
Festival Musique dans la Vallée 7
Informations nature et biodiversité - Que faire ? ... 8
5e tournoi transfrontalier de tennis de table 8

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.aupaysdelattert.be

Retrouvez-nous sur facebook

Avec le soutien de :

Wallonie

DGO 3

Rédaction & relecture : Paul Depauw, Bénédicte Grodent, Sylvie Hubert, Jean-Marie Prevost, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers
Mise en page : Nathalie Druart
Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Le coin des associations

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Chaque jeudi et dimanche au départ de différents villages, marche d'environ 8 km (2h)

Dernière marche en soirée : jeudi 27 août à Nothomb à 18h30. Cette marche sera suivie d'un repas campagnard (sur réservation)

www.attert-tourisme.be - info@attert-tourisme.be - Jules Coibion 063/23 62 88

LE TILLEUL - HEINSTERT

Dimanche 30 août : tournoi de pétanque

GAL DE LOTTERT

Dimanche 6 septembre : kiirmes am duerf au weierpark - différents menus à réserver, bingo, château gonflable, pêche surprises, grimage

ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

Samedi 19 septembre à 21h : bal des jeunes à la salle Concordia

Dimanche 20 septembre : hämmelsmarsch de 7 à 12h, concert de la kermesse à la salle Concordia à 16h

Lundi 21 septembre à 20h : on refait le monde autour du bar, salle concordia

Samedi 24 octobre à 20h : festival musical d'automne

thierymich@yahoo.fr - 063/22 27 87

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 21 de 15 à 20h & mardi septembre de 16 à 20h : collecte de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

Prochaine parution : fin novembre

N'hésitez pas à nous communiquer vos événements à l'adresse suivante :
nathalie.druart@attert.be

Syndrome du manque de nature chez les enfants

De plus en plus d'études démontrent la relation entre l'augmentation de certaines maladies (obésité, diabète, troubles de l'attention, myopie, asthme…) et le manque de relation avec la nature chez les enfants.

En 2005, Richard Louv, journaliste américain, a publié le résultat d'une longue enquête : Last Child in the woods (Le dernier enfant dans les bois). Il y développe ce concept de nature-deficit disorder, le syndrome du manque de nature.

D'après le Docteur Melissa Lem, médecin, membre du corps professoral de l'Université de Toronto et membre de l'association canadienne des physiciens environnementalistes : « *Passer du temps dans la nature est essentiel au bon développement de l'enfant, sur le plan psychologique autant que sur le plan physique. Certains chercheurs affirment même qu'une dose quotidienne de nature puisse prévenir et traiter de nombreux troubles médicaux.* »

Heureusement, des **solutions existent** !

Il suffit que, chaque jour, l'enfant joue librement au moins une heure dans un coin de verdure. Qu'une fois par semaine, il parte à la découverte de la nature près de chez lui (promenade en forêt, découverte de la rivière…).

Certaines écoles proposent au minimum une journée hors école par mois. Les enfants peuvent ainsi apprendre les longueurs en mesurant les distances entre les arbres, améliorer leur vocabulaire en décrivant la prairie à leurs pieds… tout en s'oxygénant, en bougeant, dans une ambiance plus propice aux apprentissages.

Une autre façon de combattre ce syndrome, ce sont :

les mercredis très Nature pour les 8-12 ans !

A partir du 16 septembre, les mercredis « Nature » accueilleront à nouveau les enfants afin de leur faire découvrir les richesses du Parc naturel.

L'animation est organisée tous les mercredis hors congés scolaires, de quoi faire le plein d'aventures, de rencontres, d'amusement.

Chaque mercredi, les enfants découvriront un sujet différent en fonction des saisons, des événements (Journées de l'eau, Chouette soirée, Journées du Patrimoine…) et… de la météo !

Sans dévoiler tout le programme, voici quelques thèmes qui seront abordés : les champignons, la boussole, la musique végétale, le moulin à eau, la cuisine sauvage… Des jeux, des sorties, des bricolages permettront aux jeunes participants d'apprendre, de comprendre, de s'épanouir et de s'amuser au cœur du Parc naturel.

Horaire : de 14h à 16h30, salle du Relais Postal (bâtiment communal à Attert).

Prix : 95 € pour l'année.

Attention, le **versement des 95 € confirme l'inscription** de l'enfant. Nombre de places limité !

Les mercredis nature

Quand ? : les mercredis de 14 à 16h30

Où ? : Salle du Relais Postal

Inscription : 063/22 78 55

Prix : 95 €

Les prochaines activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

L'église Saint-Hippolyte de Thiaumont à l'honneur les 12 et 13 septembre

En 2015, les **Journées du Patrimoine** sont consacrées aux bâtiments construits entre 1713 et 1830.

L'église de Thiaumont correspondant à cette période, elle sera visitable le week-end des 12 et 13 septembre mais uniquement lors des visites guidées.

Edifiée en 1778, durant la période des Pays-Bas autrichiens, l'église Saint-Hippolyte est reconstruite de 1789 à 1793.

En 1853, l'édifice est agrandi et une tour massive en moellons de grès y est accolée. Il est prolongé par une sacristie en 1894.

A l'intérieur, on peut admirer de magnifiques stalles en chêne fabriquées dans les ateliers d'Orval vers 1780.

L'église est entourée par l'ancien cimetière qui comporte encore plusieurs anciennes stèles en schiste.

A l'arrière de l'église, un remarquable Tilleul à grandes feuilles veille sur l'édifice depuis 700 ans.

Une visite guidée (gratuite) de l'église est organisée les samedi et dimanche à 14h.

Balade paysage photographique à Thiaumont dimanche 27 septembre

Week-end des paysages 26 et 27 septembre.

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert propose une balade découverte des paysages en compagnie de Madame Yannick Etienne, photographe professionnelle, qui donnera des conseils pour améliorer vos prises de vue de paysage. Un temps de débriefing est prévu en salle après la balade pour analyser ensemble les photos prises sur le parcours. Munis de votre propre appareil photo, vous partirez pour une aventure paysagère vivifiante rythmée par une nature en plein changement en cette période à cheval sur deux saisons

RDV à 9h30 à la salle l'Aurore (183, rue du Marquisat à Thiaumont). Fin de l'activité vers 13h

Sur inscription uniquement : Parc naturel de la Vallée de l'Attert - 063/22.78.55

Mais aussi :

Festival d'harmonies à la salle l'Aurore samedi 26 à 20h et dimanche 27 à 14h (org. Royale Harmonie l'Aurore Thiaumont - 063/23 62 88)

Balade guidée de 8 km départ à 9h30 à la salle l'Aurore dimanche 27 (org. SI d'Attert)

Chantier transfrontalier de Grendel

Le **dimanche 11 octobre**, rendez-vous à la Réserve Naturelle du Marais de Grendel pour le traditionnel chantier transfrontalier.

Grâce au travail des bénévoles, le marais change d'année en année. Sa faune et sa flore exceptionnelles s'enrichissent, s'étoffent.

Le travail de ces bénévoles a été mis à l'honneur lors de la visite du Grand-Duc Henri de Luxembourg le 17 juin dernier.

Les gros travaux entrepris dans la réserve il y a un an grâce au Life Herbages commencent à donner d'excellents résultats. La restauration du marais arrive pratiquement à son terme.

Quelques petits travaux sont au programme : creusement d'un petit fossé et arrachage d'une partie des massettes qui envahissent les mares.

Rendez-vous à 10h au pont à la sortie de Grendel vers Colpach. Prévoir gants de travail, bottes ou cuissardes et pique-nique. Fin prévue vers 16h.

VallEnergie, objectifs atteints

VALLENERGIE « Atteindre l'autonomie énergétique de la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise gérée par le local » : LE BILAN

Financé par le FEDER, la Région wallonne, le syndicat intercommunal du canton de Redange et le Ministère de l'économie luxembourgeois, ce projet s'est traduit par une multitude d'actions « énergie » en collaboration avec de nombreuses associations, bureaux d'études, écoles, centres de formation…

Au niveau communal

Depuis 2012, ce n'est pas moins de 40 bâtiments publics représentatifs du bâti présent sur la vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise qui ont été audités. Un plan d'optimalisation énergétique a été rédigé et remis aux différents gestionnaires de ces bâtiments. Un guide de bonne gestion des bâtiments publics a également été édité afin d'aider les communes pour la rénovation énergétique de leurs bâtis. En ce qui concerne les règlements urbanistiques du territoire transfrontalier : le RGBSR et le PAP ont été étudiés et modifiés en tenant compte de l'efficience énergétique.

Tous ensemble vers l'autonomie énergétique !!

Voir plus loin

Des études et des pistes sur de nouveaux concepts en énergie renouvelable ont vu le jour comme celui d'une filière plaquettes sur la vallée de l'Attert transfrontalière afin de rendre disponible les ressources en bois ou sur le concept des maisons à énergie positive, des réseaux de chaleur bois-énergie ou encore sur des systèmes de mise en place de séchage de foin via la chaleur issue d'énergie renouvelable.

S'impliquer pour avancer

L'objectif est de progresser vers l'indépendance énergétique en impliquant au maximum les citoyens. Dans ce but, un groupement d'achat d'électricité a été mis en place. Des contacts avec la coopérative citoyenne Gaume Energies, qui a vu le jour en juillet 2014, ont été établis et l'asbl Au Pays de l'Attert est devenue coopérateur garant.

Sensibilisation

Le travail de sensibilisation et de formation des jeunes, des moins jeunes et des professionnels est d'une importance primordiale pour atteindre l'autonomie énergétique et prendre conscience des enjeux énergétiques actuels. Des conférences, des formations pour particuliers et professionnels, des cours dans les écoles, des visites de chantiers exemplatifs, des chantiers participatifs, un circuit « DécouVerte » des énergies et des brochures ont été réalisés sur les deux versants de la frontière belgo-luxembourgeoise.

Grâce à VallEnergie, les citoyens de ce territoire transfrontalier ont pu profiter d'un service gratuit de conseil en énergies.

Rencontre linguistique pour 160 écoliers de la vallée B & L

Immersion en langue allemande et française

Après une initiative réussie en 2011 avec 3 implantations, l'opération a été renouvelée cette année scolaire et cette fois, ce sont 11 classes qui ont répondu favorablement à cet échange.

Des écoliers des implantations scolaires d'Attert, Nothomb, Metzert, Heinstert, Ell et Beckerich viennent de vivre une expérience un peu particulière ! Ils étaient en effet plongés en immersion de l'autre côté de la frontière au cœur des écoles partenaires.

La volonté des enseignants belges était en effet de prolonger les cours d'allemand que les enfants suivent depuis leur première primaire en s'intégrant dans une scolarité dans cette langue, et ce à deux pas de chez eux ! A l'inverse, les élèves luxembourgeois étaient accueillis dans les écoles attertoises pour des activités de découverte en français, mais surtout beaucoup d'échanges entre les correspondants.

Avant de se rencontrer, les enfants ont échangé quelques courriers afin de se présenter, chacun dans la langue de son correspondant. Ce premier contact aura permis de créer des liens et de se trouver des points communs.

Lors des journées d'immersion où une demi-classe partait dans la classe correspondante et l'autre demi-classe restait dans son école pour accueillir les hôtes, plusieurs activités ont été concoctées par les enseignants et leurs élèves : fabrication de masque, parcours sportif, visite du centre de visite pour certains, pétanque, mots cachés, puzzle, chansons ou réalisation du repas de midi pour d'autres, jeu de l'oie et chasse au trésor pour d'autres encore ou fabrication de jus de sureau, atelier peinture et visite du village pour d'autres écoliers.

Après ces 2 journées où la bonne humeur était au rendez-vous, les enfants d'Attert, Nothomb et Ell ont prolongé cette rencontre à Beckerich par une visite du parcours énergie de cette commune pionnière en la matière.

Certains enfants ont échangé leurs adresses mail afin de garder contact.

Les équipes éducatives ont pu compter sur l'appui de l'équipe du Parc naturel de la Vallée de l'Attert pour l'organisation des journées d'immersion et de l'asbl « Au Pays de l'Attert » et de ses partenaires grand-ducaux pour l'animation de la matinée « énergie ». Merci aux enseignants et aux directeurs d'école d'avoir accepté ce projet soutenu par les cinq communes de la vallée de l'Attert.

Bennes, citernes et tracteurs

Du champ à l'étable et de l'étable au champ, à la ferme, c'est le va-et-vient continu car à la récolte et stockage des fourrages succèdent obligatoirement le « déstockage » et l'épandage des effluents des animaux d'élevage.

Dans nos exploitations, au cours des trois dernières décennies, on a assisté à une croissance phénoménale des volumes concernés par ces transferts, parce qu'elles se sont fortement agrandies avec une concentration des animaux sur des sites plus grands et une forte augmentation des distances entre les champs et la ferme.

Un champ de maïs, c'est 50 tonnes/ha de fourrage qui, haché menu et soufflé dans des remorques, occupera un volume de 90 m^3 dans le silo jouxtant l'étable.

Moins « spectaculaires », car réparties en deux ou trois coupes, les productions des prairies de fauches n'en produisent pas moins de fourrages qui, le plus souvent conditionnés en grosses balles, sont aussi ramenées à la ferme.

A l'étable, chaque vache produit 10 m^3 de lisier ou 6 de fumier et 2,5 de purin qu'il faudra, en fin de stockage, épandre sur ces mêmes champs et prairies en vue de restituer à la terre les éléments nutritifs nécessaires aux prochaines récoltes.

Bref, l'exploitation agricole d'aujourd'hui, c'est beaucoup de transport !

Mais à la différence du transport routier « classique » le transport agricole est adapté à ses fonctions spécifiques qui l'obligent à accéder tant aux champs qu'aux chemins agricoles et au réseau routier. Il en résulte un « convoi » caractérisé par une faible vitesse d'avancement, un encombrement important et une maniabilité réduite.

Le législateur qui l'a bien compris, a donc établi dans le code de la route, des normes et règlements spécifiques pour le transport agricole qu'il définit strictement comme étant les « trajets se limitant de la ferme aux champs et vice versa ».

Trop vite, trop lent, jamais content…

Dans nos villages, le partage de la route avec ces transports agricoles n'est pas simple.

« Coincé derrière », c'est leur lenteur qui nous « énerve », lors du croisement c'est leur vitesse qui nous « effraye ». A 40 km/h, (vitesse limite autorisée pour les tracteurs agricoles belges) les 20 tonnes de la remorque sont toujours bien sous contrôle, mais n'autorisent aucune fantaisie de conduite vis-à-vis d'une voiture capable d'accélération et freinage 10 fois plus rapides.

…Mais en quête de solutions.

Il y a bien des facteurs (autres que le code routier) à prendre en considération pour améliorer la situation. C'est le but que s'est fixé le récent **groupe de travail « épandage et mobilité à Attert »** qui, à l'initiative de leur commune respective, réunit les agriculteurs de Ell et d'Attert, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et la Maison de l'Eau de Redange.

Choix des itinéraires, calendrier d'épandage, aménagement des chemins et carrefours, etc. il y a bien des discussions en vue ! Souhaitons leur bon travail.

Paul Depauw www.comicearlon.be

Festival Musique dans la Vallée

Chants d'Auvergne
Dimanche 30 août à 17 h
Eglise de Thiaumont

Soirée Brahms
Samedi 5 septembre à 20 h
Eglise de Ell

Après-midi de 2 concerts
Dimanche 13 septembre à 15 & 17 h à Beckerich

The Duke's Singers
Samedi 19 septembre à 20 h
Eglise de Redange

Musique judéo-espagnole
Samedi 26 septembre à 20 h
Eglise de Heinstert

Requiem de Mozart
Dimanche 4 octobre à 17 h
Eglise de Bettborn

Prix : Adultes : 15 € le jour du concert, 11 € en prévente - Jeunes de 12 à 18 ans et étudiants : 6 € - Enfants de moins de 12 ans : gratuit - **Les 2 concerts de Beckerich ne comptent que pour 1 seul concert !**

Renseignements et réservations : 063 22 78 55 - musique.vallee@attert.be - www.aupaysdelattert.be/festival.php

Organisation : Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise (Attert - Beckerich - Ell - Préizerdaul - Redange)

Ce festival est réalisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Direction générale de la Culture, Service de la Musique) et son Parlement, le soutien du Ministère de la Culture (L), du Fonds Culturel National (L), de la Province de Luxembourg et le Commissariat Général au Tourisme

Informations nature et biodiversité - Que faire ?

Conseils ou infos ?

JM Prevost - 063/22 62 78

http://protectiondesoiseaux.be/category/lassociation-2/centres-de-revalidation/

http://biodiversite.wallonie.be/fr/que-faire.html?IDC=3555

Animal traumatisé ou blessé.

Rappel : il est légalement interdit de capturer ou de détenir des animaux sauvages.

Si vous avez trouvé un animal « blessé », le mieux est de contacter le CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant naturellement à l'Etat Sauvage) le plus proche.

Quelques conseils du site biodiversite.wallonie.be :

Il s'agit d'un jeune qui parait seul, ne vous précipitez pas !

Il est préférable d'observer le jeune animal afin de constater l'éventuelle carence de soins parentaux, avant d'intervenir d'une manière ou d'une autre.

L'animal est réellement en difficulté...

S'il s'agit d'un rapace, méfiez-vous de ses serres, **lancez-lui un chiffon** auquel il s'accrochera, vous épargnant ainsi d'éventuelles écorchures.

Un oiseau que vous tentez de secourir essayera de se défendre, il pourrait viser vos yeux. C'est pourquoi il est nécessaire de l'aveugler en lui **couvrant la tête d'un linge**. Le héron, en particulier !

Si l'animal découvert souffre de plaies ouvertes, **n'essayez pas de le soigner**. Suite à un traitement inapproprié, le mal dont souffre le blessé pourrait être aggravé.

Ne lui donnez **ni à boire, ni à manger** . En effet, un animal capturé est stressé et ne se nourrira pas. Par ailleurs les rapaces ne boivent jamais .

Placez l'animal dans une boîte en carton après y avoir fait quelques trous d'aération. Mettez-le dans un endroit calme et frais, et surtout, ne montrez pas votre trouvaille au voisinage, ceci aurait pour conséquence d'augmenter le stress de l'animal.

Pour son transport vers un centre CREAVES, pensez à poser dans le fond du récipient où vous poserez l'animal, de la paille ou un drap afin d'éviter que l'animal soit ballotté et pour permettre l'absorption des fientes.

Contactez au plus vite le CREAVES le plus proche afin que l'animal y soit pris en charge dans les plus brefs délais.

Dans notre région, il y a deux centres :

Arlon
Monsieur Alain Watriquant
Rue Sonnetty, 4 à 6700 Arlon
Tél : 063/22 37 40
GSM : 0498/23 07 38

Neufchâteau
Madame Cécile Bolly
Rue de l'Abreuvoir 21 à 6840 Tournay-Neufchâteau
Tél : 061/27 84 74

LIGUE ROYALE BELGE pour la PROTECTION des OISEAUX (LRBPO) ASBL

5e tournoi transfrontalier de tennis de table de la Vallée de l'Attert

Le cinquième tournoi transfrontalier de la Vallée de l'Attert se déroulera le samedi 5 septembre au hall omnisport de Redange. Ce tournoi, organisé cette année par le D.T. Niderpallen, permet aux clubs de tennis de table des communes d'Attert, Beckerich, Ell, Préizerdaul et Redange de s'affronter amicalement. Une soixantaine de pongistes sont attendus. Comme les années précédentes, le tournoi se déroulera sous la forme spéciale d'une poule unique dans laquelle les matchs de chaque ronde sont déterminés par les résultats antérieurs. Ainsi, tous les joueurs disputent un maximum de matchs. Les matchs se déroulent également avec handicap.

Le début de la compétition est prévu à 13h pour se terminer, par la remise des coupes, vers 19h30'. Tout au long de la journée, le bar reste ouvert. Un souper « lasagne » est prévu vers 20h30' (uniquement sur réservation).

Ce tournoi est soutenu par les communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Venez nombreux encourager nos joueurs !